



Harcèlement moral patron à employée

Par **maudg**, le **02/02/2011** à **11:56**

Bonjour, je suis employée dans une société de restauration rapide bio et j'ai l'impression que mon patron fait tout pour que je démissionne. Je suis au bord de la crise de nerfs, de la dépression. Il me fait sans arrêt des remarques sur mon travail, ma façon de parler aux clients alors que je ne fais que "copier" ma supérieure. Il me fait nettoyer la crasse des autres alors que je fais de la vente à la base et que l'on doit tous se diviser le travail. Il ose me dire plusieurs fois par semaine que il pourrait embaucher une autre personne plus qualifiée. ex: il me demande une nouvelle fois de plus de nettoyer le présentoir qui est très haut (donc avec une échelle et un aspirateur sans prise pour se tenir), étant petite je n'y arrive pas et il me dit je cite "je peux vous virer et prendre quelqu'un de plus grand" avec un sourire narquois. Il ne veut pas que j'ai des contacts avec les clients (faire la bise et prendre des nouvelles) mais par contre toutes les autres personnes de l'entreprise en ont le droit. Je n'ai pas le droit de prendre des jours de congés pour l'instant ou du moins de penser à les poser dans l'année. Je n'ai pas de pause pendant mes heures de travail et à cause de cela je commence à avoir des complications du système urinaire.

donc voilà comment puis-je savoir si c'est du harcèlement et comment me défendre? merci beaucoup.

Par **P.M.**, le **02/02/2011** à **12:41**

Bonjour,
Pour les pauses par exemple, vous pourriez exiger l'application de la Loi au besoin en vous rapprochant des représentants du Personnel ou même du Médecin du Travail...

Lorsque l'employeur n'arrête pas de vous dire qu'il pourrait vous virer, vous pourriez lui répondre que s'il a une cause réelle et sérieuse pour le faire, c'est lui qui en décide...